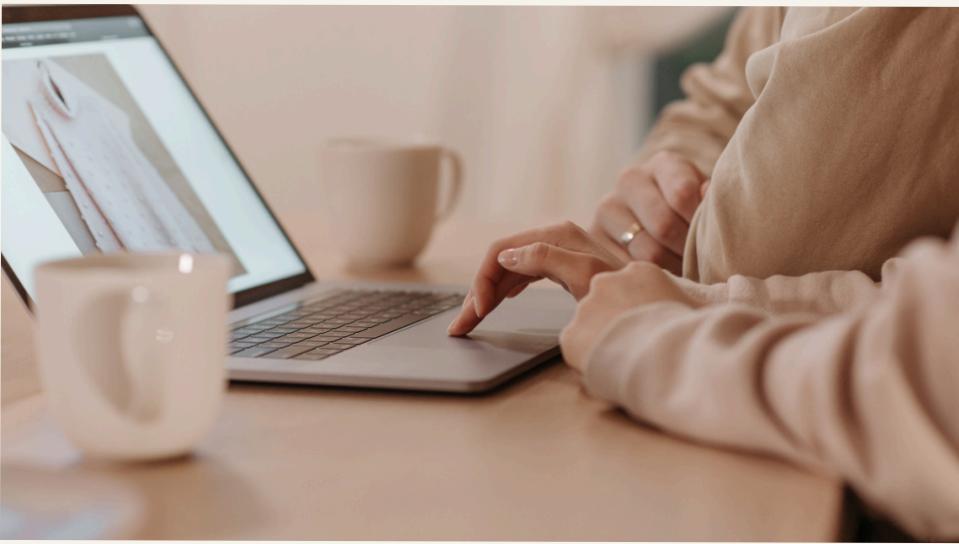


Axion Academy

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES STAGIAIRES

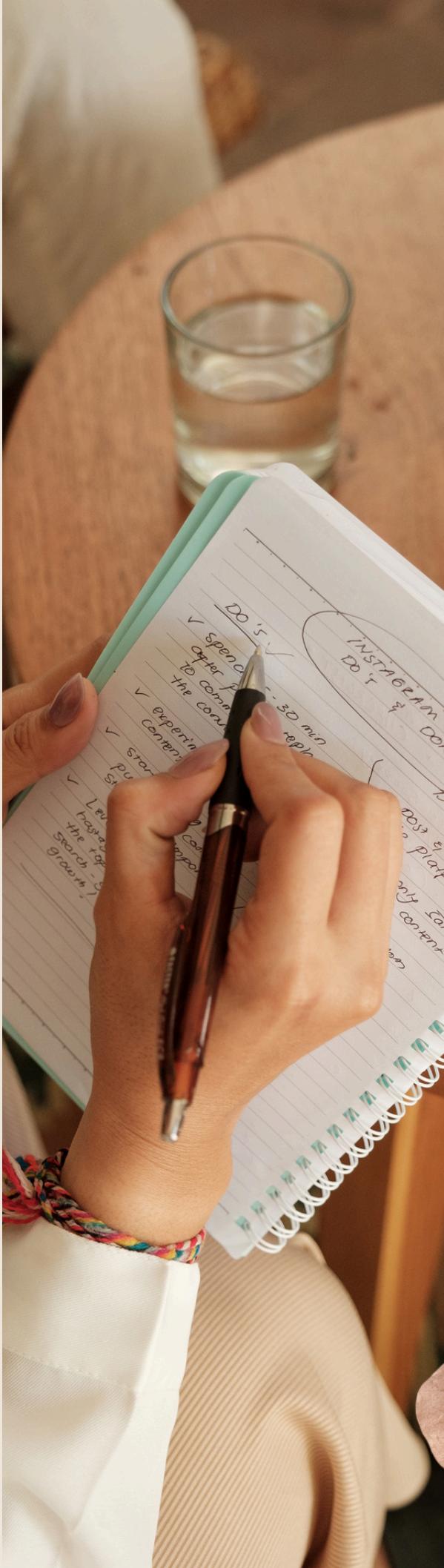
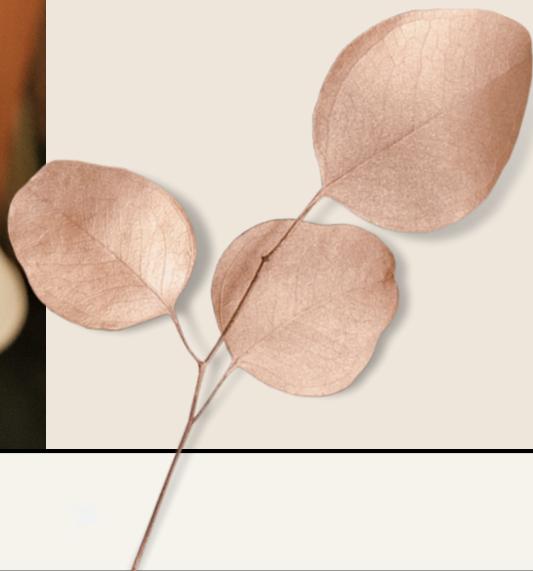
FORMATION CONTINUE POUR ADULTES



01

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le présent règlement intérieur a pour objet de préciser les règles générales et permanentes de fonctionnement au sein d'Axion Academy, ainsi que les principales mesures applicables en matière de discipline, d'hygiène et de sécurité.



02

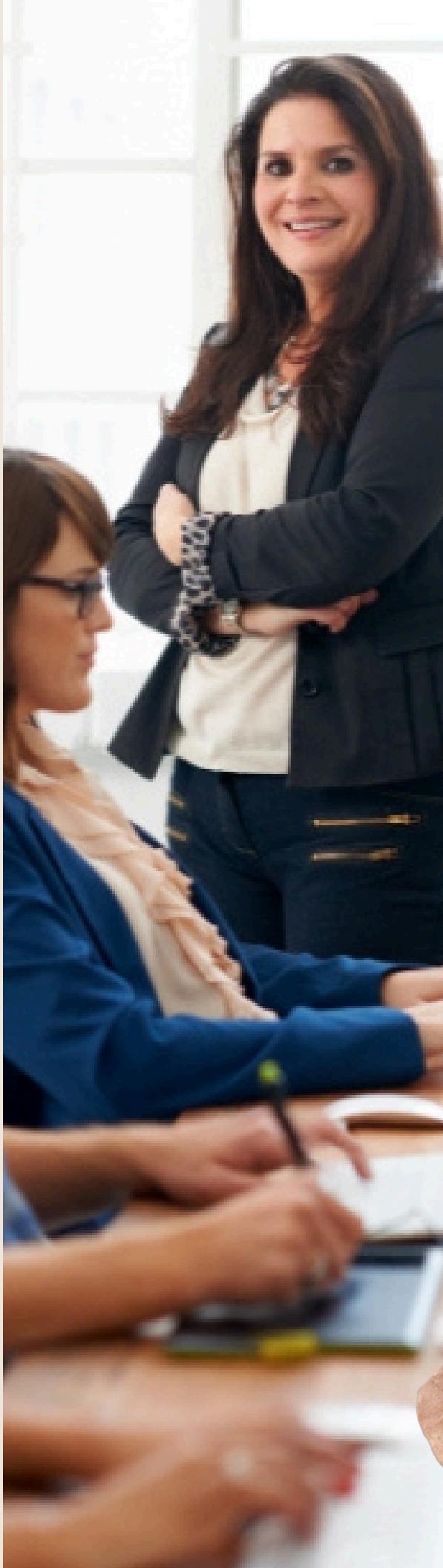
CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Chaque stagiaire doit se conformer aux instructions données par les formateurs et responsables pédagogiques pour assurer le bon déroulement de la formation.

La ponctualité, la présence active, et la participation sont exigées durant toute la durée du programme.

Toute absence ou retard doit être justifié dans les plus brefs délais auprès du service formation.





03

ACCÈS AUX LOCAUX

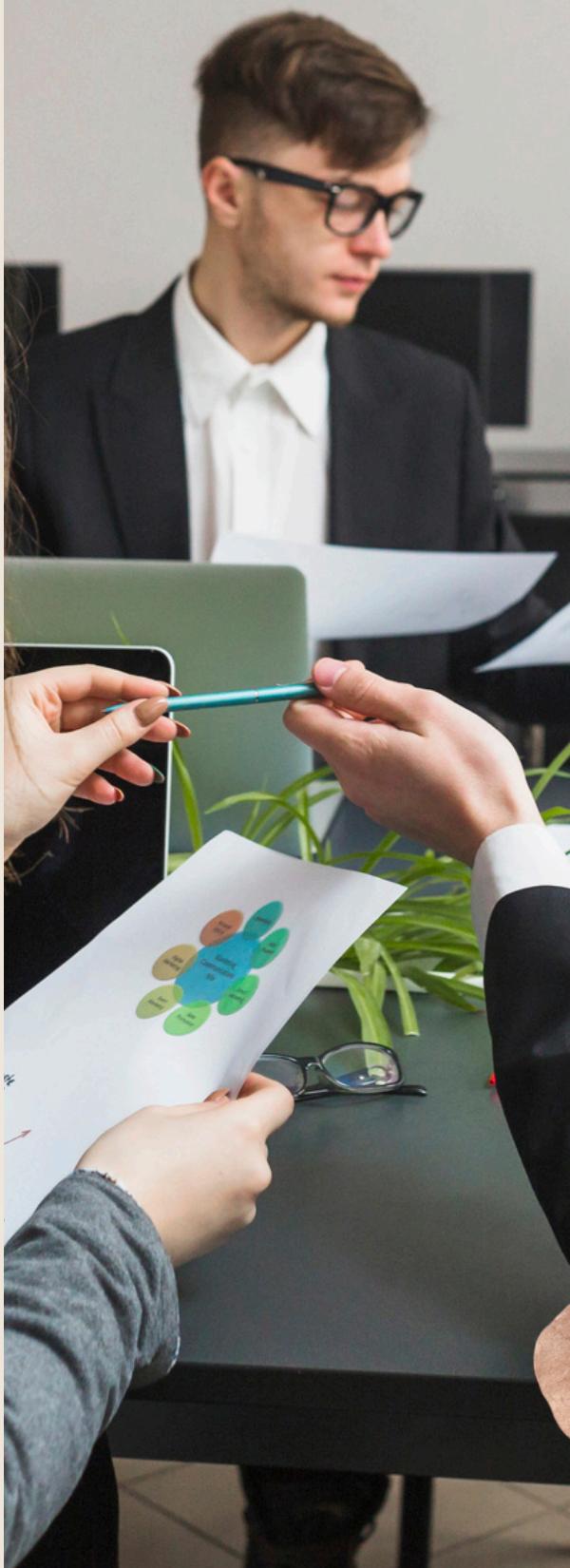
L'accès aux locaux d'Axion Academy est strictement réservé aux stagiaires et au personnel autorisé.

Il est interdit d'y introduire des personnes étrangères sans autorisation préalable.

Les stagiaires doivent respecter les lieux, le matériel mis à disposition et maintenir un comportement respectueux envers les autres participants.



04



HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Chaque stagiaire doit veiller à sa propre sécurité et à celle des autres.

Il est strictement interdit de :

- **Fumer ou vapoter dans les salles de formation ;**
- **Consommer de l'alcool ou des substances illicites ;**
- **Manipuler le matériel sans autorisation.**

En cas d'accident, le stagiaire doit immédiatement prévenir le formateur ou le responsable de session.





05

COMPORTEMENT ET DISCIPLINE

Les stagiaires sont tenus d'adopter un comportement professionnel et respectueux.

Sont notamment considérés comme fautes disciplinaires :

- **Tout acte de violence verbale ou physique ;**
- **Le non-respect des horaires ;**
- **L'utilisation du matériel à des fins personnelles ;**
- **Le non-respect des consignes pédagogiques.**



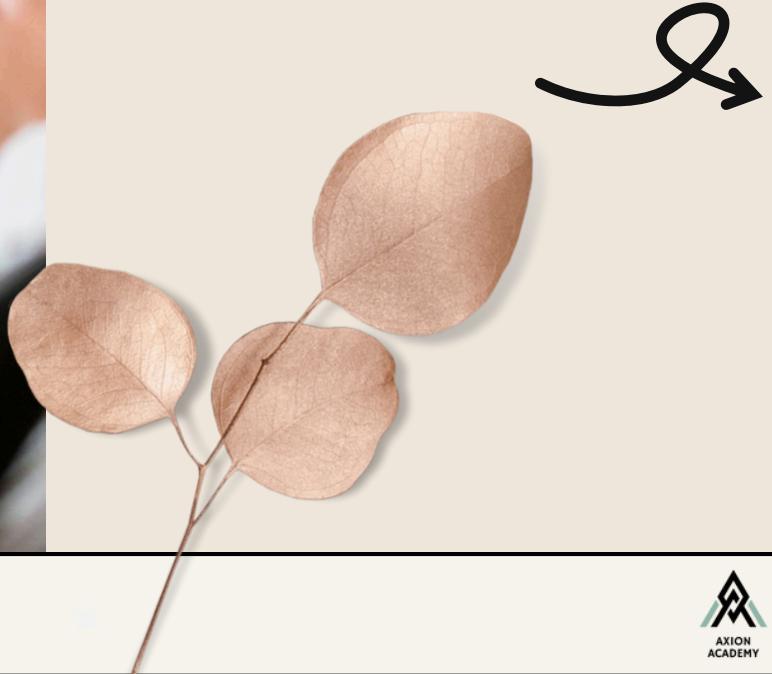
06

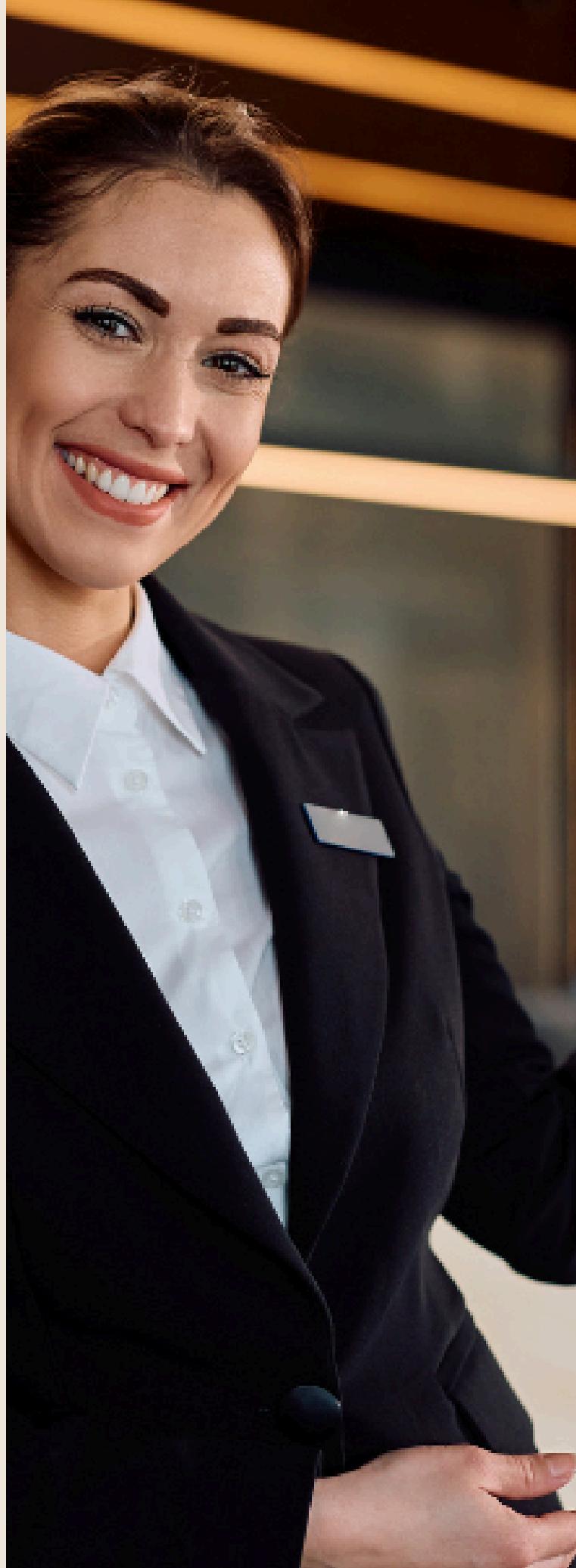
UTILISATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE

Lors des formations à distance ou hybrides, chaque stagiaire s'engage à utiliser les outils numériques fournis de manière responsable.

L'usage à des fins personnelles, commerciales ou illégales est formellement interdit.

Toute tentative de piratage, copie non autorisée ou partage de contenu protégé entraînera l'exclusion immédiate.





07

ENREGISTREMENTS ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Il est interdit d'enregistrer ou de diffuser les cours sans autorisation écrite du formateur ou de la direction.

Les supports pédagogiques remis (documents PDF, vidéos, tests, etc.) restent la propriété exclusive d'Axion Academy et ne peuvent être reproduits ni distribués.

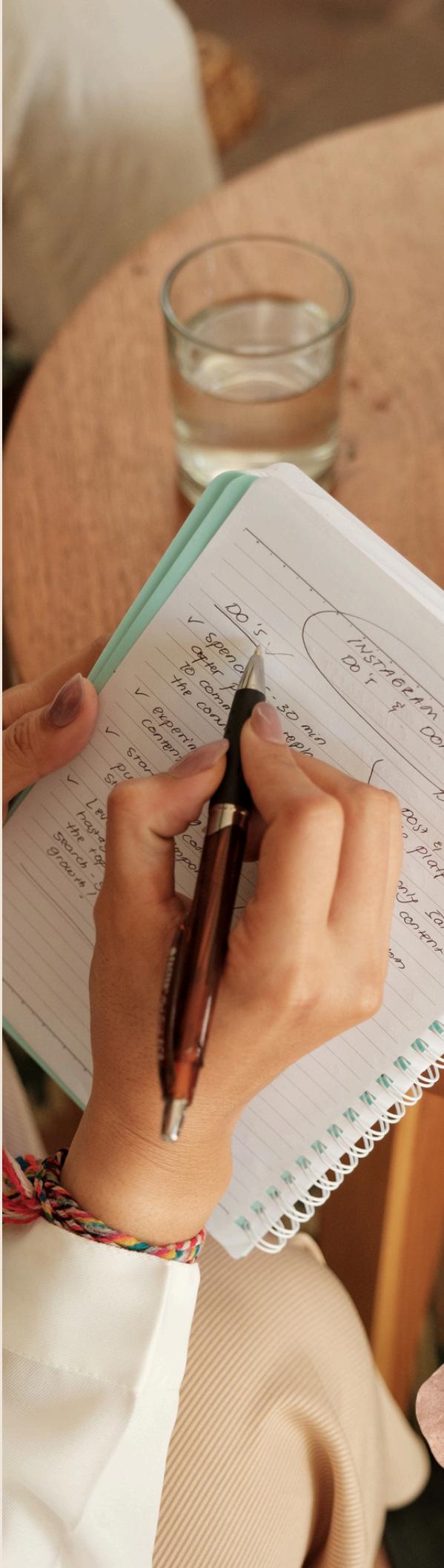
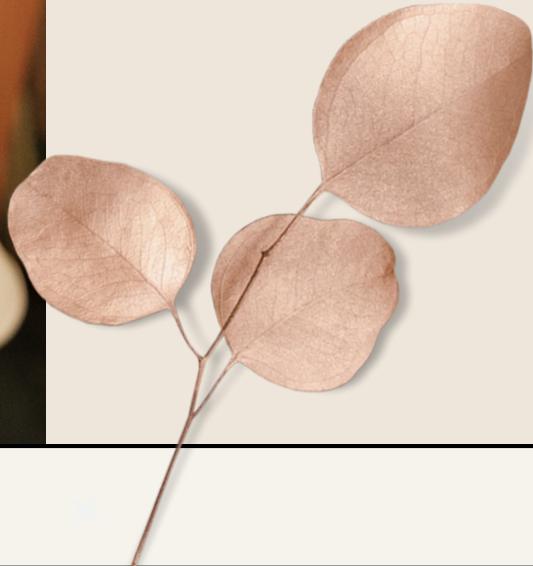


08

TENUE ET PRÉSENTATION

Une tenue correcte est exigée pendant la formation, qu'elle soit en présentiel ou en visioconférence.

Les stagiaires doivent apparaître dans des conditions respectueuses de l'environnement professionnel.



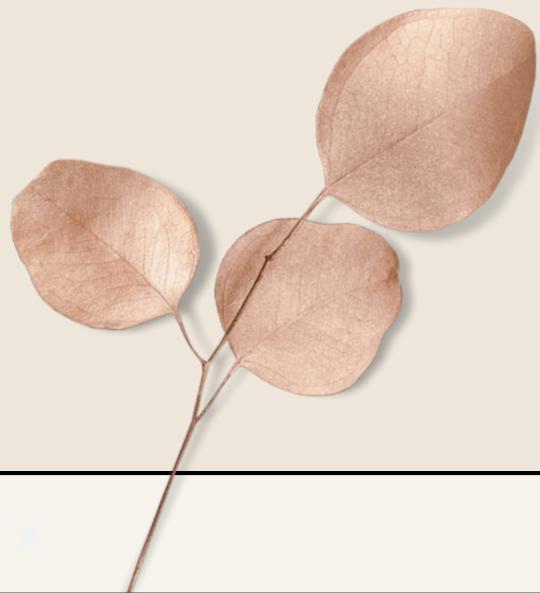
09

SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Toute violation du présent règlement pourra faire l'objet d'une procédure disciplinaire.

Avant toute sanction, le stagiaire sera convoqué pour exposer ses observations.

Les sanctions sont notifiées par écrit et mentionnées dans le dossier du stagiaire.



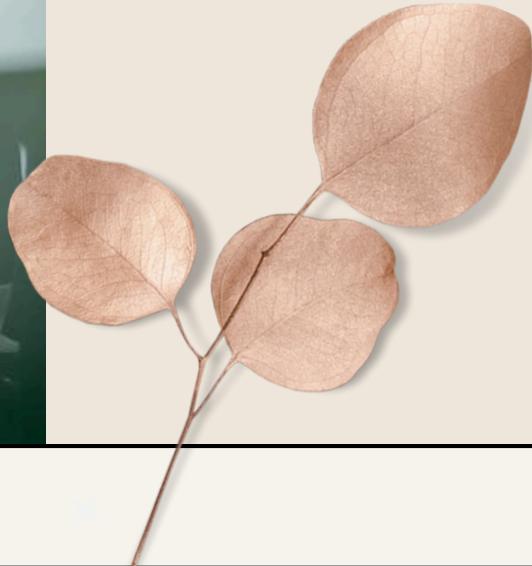


10

REPRÉSENTATION DES STAGIAIRES

Conformément aux articles R.6352-9 et suivants du Code du travail, pour les formations d'une durée supérieure à 500 heures, les stagiaires élisent un délégué titulaire et un suppléant.

Leur rôle est de présenter les suggestions individuelles ou collectives relatives aux conditions de vie et d'apprentissage au sein d'Axion Academy.





11

ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en application à compter du 01 novembre 2025.

Il est mis à la disposition de chaque stagiaire avant l'entrée en formation et est affiché dans les locaux ainsi que sur le site officiel :

 www.axionacademy.fr

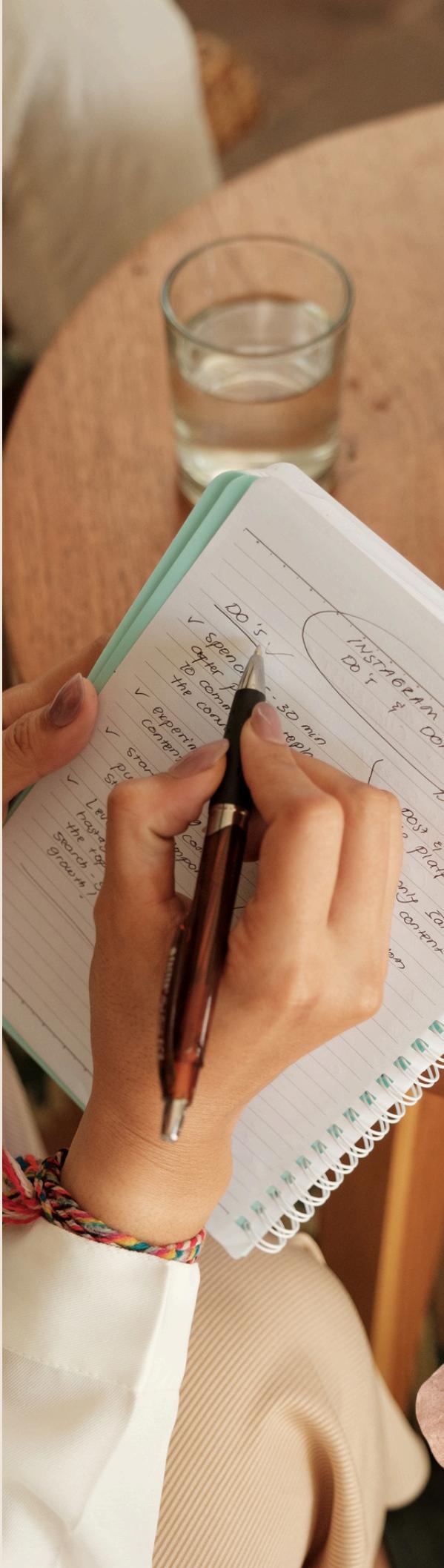
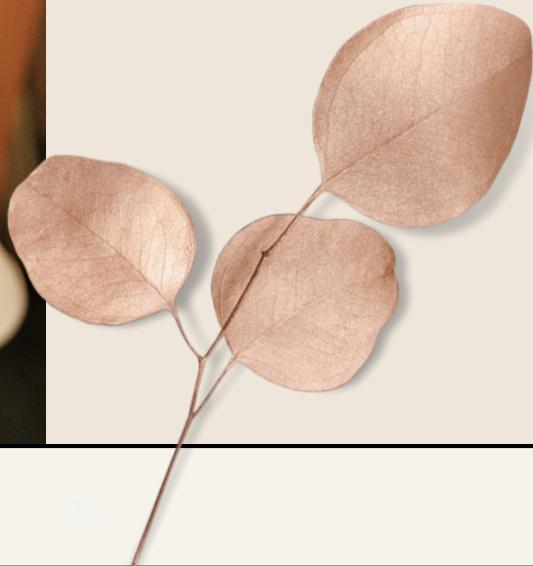


12

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

L'inscription à une formation organisée par Axion Academy implique l'acceptation entière du présent règlement.

Chaque stagiaire reconnaît en avoir pris connaissance avant le début de la session.



MERCI DE
VOTRE LECTURE !



WWW.AXIONACADEMY.FR
ADMISSION@AXIONACADEMY.FR

